

Procès-verbal de la cinquante-septième séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 15 décembre 2021 par visioconférence.

Présent ■ Absence motivée Absence non motivée

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Bergeron	<input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Blackburn	■ M. Christian Bouchard
■ M. Dominique Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté	<input checked="" type="checkbox"/> M. Gilbert Courtois
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Alberte Déry	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé	■ M. Jean-François Gimaël
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Gobeil	<input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, présidente	<input checked="" type="checkbox"/> M. Frédéric Guimond
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Julie Labbé	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Laflamme	<input checked="" type="checkbox"/> M. Patrice Perron
<input checked="" type="checkbox"/> M. Gilles Simard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault	

Invitées

Mme Vanessa Boivin, directrice adjointe – Communications et affaires publiques
Mme Marie-Josée Tremblay, technicienne en administration au conseil d'administration

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un membre au comité de révision
4. Demandes de nouvelles nominations de médecins spécialistes et d'un médecin de famille
5. Modifications de statut et privilèges, départs et retraites du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
6. Modification au registre des signataires à la RAMQ
7. Nomination du chef de département de médecine spécialisée
8. Demandes de statut de résident
9. Mise en œuvre d'un centre de recherche clinique
10. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente, constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 16 h 15.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu par la présidente.

3. Nomination d'un membre au comité de révision

Mme Alberte Déry, présidente du comité, informe qu'à la suite de la réception de la démission du Dr Omar Touhami, membre du comité de révision, des démarches ont été entreprises afin de combler ce poste.

En vertu du Règlement sur le fonctionnement du comité de révision, les membres du comité sont nommés par le conseil d'administration de l'établissement parmi les médecins, dentistes ou pharmaciens qui exercent leur profession au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP). La durée du mandat de ce comité est de trois ans, et il est renouvelable. À l'expiration de leur mandat, les membres du comité demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

Le comité exécutif du CMDP s'est réuni le 26 novembre dernier, et recommande la nomination de la Dre Renée-Anne Poirier, chirurgienne à l'Hôpital d'Alma, diplômée en 2020 et travaillant au CIUSSS depuis septembre 2021.

Résolution # CAE-57-2021-2639

CONSIDÉRANT la démission du Dr Omar Touhami à titre de membre du comité de révision en date du 25 octobre 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Dre Renée-Anne Poirier pour exercer cette fonction;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'exécutif du CMDP du 26 novembre 2021.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer la Dre Renée-Anne Poirier à titre de membre du comité de révision pour une durée de 3 ans. Son mandat est renouvelable.

Dr François Moreau-Bussière, membre du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) présente les points 4 à 7.

4. Demandes de nouvelles nominations de médecins spécialistes et d'un médecin de famille

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes relatives aux nouvelles nominations de médecins spécialistes et de médecins de famille ainsi qu'au renouvellement d'un médecin de famille ont été étudiées et recommandées par le comité d'examen des titres et par le comité exécutif du CMDP.

Résolution # CAE-57-2021-2640

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT la demande de statut et de privilèges de la part du médecin concerné;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges;

CONSIDÉRANT la résolution #CE118-20211213-05 du conseil exécutif du CMDP du 13 décembre 2021 exprimant une opinion favorable à ces octrois de statut et privilèges pour les nominations de médecins spécialistes et de médecins de famille.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter les nominations de nouveaux membres telles que présentées à l'annexe 1 (médecins spécialistes) et à l'annexe 2 (médecin de famille).

Une résolution sera signée pour chacun des membres du CMDP se voyant attribuer un statut et des privilèges. Prendre note que les annexes se retrouvent à la fin du procès-verbal.

5. Modifications de statut ou privilèges et départs du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes de modifications de statut ou privilèges ainsi que les avis de départ et les retraites ont été étudiés et recommandés par le comité d'examen des titres et que par le comité exécutif du CMDP.

Résolution # CAE-57-2021-2641

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT le point 3.4.4 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule que le statut et les privilèges sont renouvelés pour une durée maximale de trois ans et minimale de deux ans, à moins que la demande de renouvellement ne vise une durée inférieure à deux ans;

CONSIDÉRANT les demandes de statut et de privilège, les demandes de modifications de statut et de privilèges, les avis de départ ou de retraite de la part des médecins, dentistes et pharmaciens concernés;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges conformément au Règlement de régie interne du CMDP;

CONSIDÉRANT le point 3.8 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule qu'un médecin ou un dentiste doit demander un congé sabbatique ou de service s'il a l'intention de s'absenter pour une période de plus de deux mois, et que cette demande doit être faite quatre mois avant la date prévue de congé;

CONSIDÉRANT la résolution #CE118-20211213-05 du conseil exécutif du CMDP du 13 décembre 2021 exprimant une opinion favorable à ces départs ainsi qu'à ces modifications de privilèges.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'accepter les modifications de privilèges de membres du CMDP telles que présentées à l'annexe 1 (médecins spécialistes) et à l'annexe 2 (médecins de famille);
2. D'accepter les départs des membres tels que présentés à l'annexe 3.

Une résolution sera signée pour chacun des membres du CMDP se voyant attribuer un statut et des privilèges. Prendre note que les annexes se retrouvent à la fin du procès-verbal. Prendre note que les annexes sont jointes à la fin du procès-verbal.

6. Modification au registre des signataires à la RAMQ

Le 26 septembre 2018 dernier, le conseil d'administration adoptait le plan de délégation des signataires RAMQ ainsi que la mise à jour du registre des signataires autorisés pour l'établissement. Étant donné les arrivées et les départs dans les départements et services médicaux du CIUSSS, il est nécessaire de faire des mises à jour du registre.

Par conséquent, il est recommandé d'ajouter au registre des signataires autorisés la Dre Sharon Hatcher, directrice de l'enseignement universitaire, et ce, pour toutes les installations du CIUSSS.

Résolution # CAE-57-2021-2642

CONSIDÉRANT le plan de délégation et le registre des signataires autorisés par le C.A. du CIUSSS, le 26 septembre 2018.

CONSIDÉRANT la procédure de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) relativement à la signature des réclamations de versement des honoraires des médecins, dentistes exerçant au Québec.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'ajouter au registre des signataires autorisés la Dre Sharon Hatcher, directrice de l'enseignement universitaire, et ce, pour toutes les installations du CIUSSS.

7. Nomination du chef de département de médecine spécialisée

Le chef de département est nommé pour au plus quatre ans par le conseil d'administration après consultation des médecins, dentistes et pharmaciens et, du directeur des services professionnels, de la directrice de l'enseignement et du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP).

Afin de combler ce poste, un appel de candidatures a été envoyé à tous les membres du département de médecine spécialisée, membres du CMDP. Suite au processus de sélection, la candidature du Dr Damien Bélisle a été soumise au comité exécutif du CMDP, le 13 décembre dernier, qui en recommande la nomination.

Résolution # CAE-57-2021-2643

CONSIDÉRANT que tout département doit être dirigé par un chef de département (art. 188, LSSSS);

CONSIDÉRANT le protocole d'harmonisation entre le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi et les universités de Sherbrooke et Montréal;

CONSIDÉRANT que le poste de chef du département de médecine spécialisée est à combler;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été envoyé à tous les membres du département de médecine spécialisée, membres du CMDP du CIUSSS pour combler le poste de chef du département de médecine spécialisée;

CONSIDÉRANT les entrevues pour la nomination du nouveau chef tenu devant un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que le chef nouvellement nommé signera une entente relative au respect des règlements et de la philosophie du CIUSSS;

CONSIDÉRANT que le conseil exécutif du CMDP exprime une opinion favorable à sa nomination en date du 13 décembre 2021;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de département clinique.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer le Dr Damien Bélisle à titre de chef du département de médecine spécialisée, et ce, pour une durée de quatre ans.

8. Demandes de statut de résident

Mme Isabelle Boulianne, directrice de l'enseignement, la recherche et l'innovation, présente ce point.

Tel que stipulé à l'article 244 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS), le conseil d'administration d'un établissement, relié par contrat d'affiliation à une université, conformément à l'article 110, doit attribuer le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation postdoctorale dans un centre exploité par l'établissement.

L'établissement a reçu des demandes de médecins pour être résident au cours des prochains mois et la directrice médicale de l'enseignement recommande d'accorder le statut de résident pour ces médecins.

Résolution # CAE-57-2021-2644

CONSIDÉRANT l'article 244 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS);

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice médicale de l'enseignement.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accorder le statut de résident aux médecins inscrits dans le tableau ci-dessous, dans la discipline et la période qui y sont mentionnées.

Nom	Prénom	Domaine du stage	Site du stage	Début	Fin
Lauzon	David	Rhumatologie	CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean	2021-12-20	2022-01-16
Potvin-Tremblay	Sarah	Gériatrie	CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean	2022-01-17	2022-02-13
Arseneault	Dany	Biochimie médicale	CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean	2022-01-17	2022-12-31
McCarty	Dylan	Soins intensifs	CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean	2022-03-14	2022-04-10
Perron	Pierre-Nicolas	Soins intensifs	CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean	2022-03-14	2022-04-10
Macovoz	Nicoleta	Urgence	CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean	2022-05-09	2022-06-05

9. Mise en œuvre d'un centre de recherche clinique

Mme Isabelle Boulianne, directrice de l'enseignement, la recherche et l'innovation, et Dr Martin Fortin, directeur de la recherche, sont invités à présenter ce projet. Mme Boulianne mentionne que l'établissement souhaite mettre en place un centre de recherche qui vise notamment à présenter un nouveau modèle d'organisation de la recherche clinique afin de dynamiser son développement, faciliter le rayonnement de ses activités et consolider l'expertise des équipes de recherche, mais également d'établir la vision commune d'un centre de recherche clinique en région.

Une réflexion sur les différents modes d'organisation des centres de recherche dans la province a été réalisée afin d'identifier les différents modèles existants. Dans l'objectif de poursuivre cette croissance, il est nécessaire de créer un modèle de structure de recherche adapté à notre réalité régionale. Ainsi, le CIUSSS propose la création d'un organisme à but sans lucratif afin d'offrir un moyen structurant et adapté permettant de répondre aux besoins des équipes de recherche et à leur fonctionnement distinct.

Le modèle proposé a pour objectif de mettre en œuvre une structure possédant des mécanismes de gouvernance simples, efficaces et permettant une flexibilité et une autonomie d'action pour se développer tout en facilitant la promotion des équipes de recherche. Ces éléments sont essentiels dans un contexte où le milieu des études cliniques est en constante fluctuation exigeant de la souplesse au niveau de la gestion des ressources contractuelles afin de stabiliser les équipes en permettant le maintien de l'expertise en place.

Ce centre de recherche pourra être un levier de développement important permettant entre autres de :

- Développer une gouvernance stratégique de la recherche intégrée aux pratiques cliniques du CIUSSS;
- Favoriser l'intégration des missions d'enseignement, recherche et innovation par la mise en œuvre de pratiques de pointes;
- Formaliser des corridors de service pour développer le potentiel de recherche clinique à même certains services intrahospitaliers;
- Passer d'une recherche basée sur un chercheur clinicien vers une vision davantage inclusive et intégrée;
- Développer le potentiel de recherche dans l'établissement et favoriser les retombées pour les soins et services au CIUSSS.

Avant la prise de décision, Mme Boulianne et Dr Fortin répondent aux questions des administrateurs.

Résolution # CAE-57-2021-2645

CONSIDÉRANT que le projet contribue au volet recherche de la mission universitaire du CIUSSS;

CONSIDÉRANT que le projet a été présenté et autorisé par la Direction générale du CIUSSS moyennant un autofinancement pour son fonctionnement;

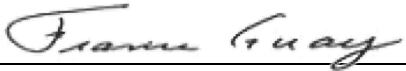
CONSIDÉRANT que la possibilité d'intégrer d'autres activités de recherche qui pourraient bénéficier des services offerts par le centre de recherche;

CONSIDÉRANT que les retombées de la recherche clinique pour la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean en offrant des traitements innovants.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la Direction de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation à déposer le projet de mise en œuvre d'un centre de recherche clinique au CIUSSS et permettre le déploiement d'une structure de gouvernance via la création et l'enregistrement d'un organisme à but non lucratif.

10. Levée de la séance


L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 17 h.



France Guay
Présidente du conseil d'administration

2022-01-28

Date



Julie Labbé
Présidente-directrice générale et
secrétaire du conseil d'administration

2022-01-28

Date

Annexes du point 4 - Nominations de médecins spécialistes et d'un médecin de famille

Annexe 1 - Statut et privilèges - Médecins spécialistes

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Département	Service	Site principale	Privilèges	Date début priv.	Date fin priv.
à venir	Docteur	Benoit	Mathieu	Actif	Orthopédie	Département de chirurgie	Service d'orthopédie	Hôpital de Roberval	Orthopédie	2022-01-01	2023-11-09
01-739	Docteur	Mija	Florin Ioan	Actif	Anatomopathologie	Département clinique de médecine de laboratoire	Service d'anatomopathologie	Hôpital de Chicoutimi	Anatomopathologie	2022-01-19	2023-11-09
12-808	Docteure	Laliberté	Audrey	Actif	Médecine dentaire	Département de santé publique		Hôpital de Chicoutimi	Santé publique et médecine préventive (excluant la garde)	2022-01-10	2023-11-09

Annexe 2 - Statut et privilèges - Médecin de famille

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Département	Service	Site principale	Privilèges	Date début priv.	Date fin priv.
01-604	Docteure	Tremblay-Simard	Roxanne	Actif	Médecine générale	Département de médecine générale	Service d'hospitalisation de courte durée, service en réadaptation en déficience physique	Hôpital de Jonquière	Hospitalisation de courte durée (inclus soins physiques en psychiatrie/inclus couverture soir, nuit, FDS à l'URFI et UCDG) et Hospitalisation URFI (CRDP)	2021-12-15	2023-10-25

**Annexes du point 5 - Modifications de statut et privilèges ainsi que les départs
et les retraites de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)**

Annexe 1 - Statut et privilèges – Médecins spécialistes

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département clinique	Service	Site principal	Privilèges visés	Ajout	Retrait	Date début priv.	Date fin priv.	Commentaires
96-374	Docteur	Langevin	Anny	Associé	Département de gynécologie - obstétrique	Service de gynécologie et service d'obstétrique	Hôpital d'Alma	Pratique exclusive en assistance opératoire	Pratique exclusive en assistance opératoire	Gynécologie et obstétrique	2021-12-15	2023-11-09	Changement de statut de membre actif à membre associé.
17-155	Docteur	Lauzière	Alex	Actif	Département de médecine spécialisée	Service de cardiologie	Hôpital de Chicoutimi	Cardiologie générale et à épreuve l'effort, Échographie transthoracique; Hémodynamie (inclus angiographie coronarienne, intervention coronarienne) Recherche	Recherche		2021-12-15	2023-11-09	

Annexe 2 - Modification de statut et privilèges – Médecin de famille

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département	Services	Site principal	Privilèges visés	Ajout	Retrait	Date début priv.	Date fin priv.
06-138	Docteur	Savoie	Marie-France	Actif	Département de médecine générale	Service du groupe de médecine de famille universitaire (GMF-U)	Hôpital de Chicoutimi	GMF-U		À partir du 1er février 2022, retrait : Hospitalisation courte durée (inclus soins physiques en psychiatrie/inclus couverture soir, nuit, FDS à l'URFI-G et UCDG)	2022-02-01	2023-10-25

Annexe 3 – Départs

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Site principal	Site secondaire	Raison du départ	Date du départ	Commentaire
84-275	Docteur	Bélanger	Louis-René	Actif	Orthopédie	Hôpital de Chicoutimi		Départ du CIUSSS	1er avril 2024	Règles de transition de fin de carrière.
91-778	Docteur	Desnoyers	Louise	Actif	Médecine dentaire	Hôpital de Chicoutimi		Départ du CIUSSS	9 avril 2022	
88-088	Docteur	Dufresne	Diane	Actif	Oto-rhino-laryngologie	Hôpital de Roberval		Retraite	21 mai 2022	
13-719	Docteur	Langelier	Marie-Ève	Actif	Médecine générale	Hôpital d'Alma		Départ du CIUSSS	24 novembre 2021	
12-180	Docteur	Michaud	Isabelle	Associé	Psychiatrie	Hôpital de Roberval		Départ du CIUSSS	26 janvier 2022	